

## Fédérations Syndicales de Cheminots CGT - UNSA - SUD-Rail - CFDT

### APPEL A LA GRÈVE LE 26 MAI 2009

Reçues aujourd'hui dans le cadre du préavis national de grève unitaire du 15 Mai 2009, les Fédérations Syndicales de Cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, appellent l'ensemble des cheminots à la grève devant le refus de la direction d'ouvrir des négociations sur les revendications, confortée par le silence du gouvernement face aux exigences portées par le mouvement social interprofessionnel.

Dans ce contexte où les projets de restructuration de l'entreprise publique SNCF provoquent un profond mécontentement, **la direction**, par son attitude, **porte l'entière responsabilité de cette nouvelle journée d'action de grève des cheminots.**

Après les réorganisations imposées à marche forcée par la direction pour le Fret SNCF, entraînant une détérioration sans précédent de cette activité, la direction refuse de reconnaître ses erreurs stratégiques et entend utiliser la crise pour pousser plus loin les projets de restructuration guidés par la rentabilité financière. **Elle s'apprête à annoncer une révision budgétaire** d'ici l'été pour accélérer la transformation de l'entreprise, réduire les plans de transport **avec des conséquences sur l'emploi, sur le service rendu aux usagers et sur les conditions sociales des cheminots.**

Sur les facilités de circulation (FC), la seule réponse apportée par la direction est l'indexation du prix des résas en janvier 2010 sur la base des augmentations générales de salaire et abandonne les premières mesures d'amélioration des FC actées lors de la table ronde du 30 avril 2009.

Face à cette situation inacceptable, les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, appellent tous les cheminots à s'inscrire massivement dans l'action de grève du Lundi 25 Mai 2009 à 20H00 au Mercredi 27 Mai à 08H00 pour contraindre la direction SNCF et le gouvernement à apporter des réponses et prendre des engagements sur :

- ✓ **Le développement du Service Public Ferroviaire SNCF ;**
- ✓ **Le maintien du caractère intégré et de l'unicité de la SNCF ;**
- ✓ **Une autre politique de l'emploi, passant par le développement des effectifs au cadre permanent, le respect du dictionnaire des filières et de la réglementation du travail ;**
- ✓ **L'ouverture immédiate de négociations salariales avec la revalorisation de la valeur du point et l'augmentation du pouvoir d'achat des pensions ;**
- ✓ **La non augmentation du prix des réservations et des mesures sur les facilités de circulation permettant d'améliorer les conditions de transport des cheminots actifs, retraités, de leur famille et des salariés des CE/CCE.**

Dans le même état d'esprit, elles adressent une lettre unitaire au Ministère des Transports pour le mettre face aux **responsabilités qui incombent au Gouvernement sur la situation de la SNCF.**